

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Mercredi, le 15 juillet 2020 Visioconférence



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

AVIS DE CONVOCATION pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

À tous les membres de Triathlon Québec,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée générale annuelle (AGA) 2020 de Triathlon Québec qui se tiendra, le mercredi 15 juillet à 18h30 en visioconférence.

En vertu de l'article 13.1 de la Constitution de Triathlon Québec :

Article 13.1

L'assemblée générale annuelle de la Corporation est tenue dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier de la Corporation aux endroits et dates déterminés par le Conseil d'administration. La tenue d'une assemblée générale annuelle doit être annoncée au moins 45 jours à l'avance.

ORDRE DU JOUR

En vertu de l'article 13.3 de notre Constitution, l'ordre du jour doit comporter au moins les items suivants :

- Présentation des lettres de créances des délégués des membres ordinaires et associés
- Vérification du droit de présence et du droit de vote
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- Rapport du président
- Rapport du trésorier
- Étude et approbation du rapport financier
- Nomination du vérificateur pour la prochaine année
- Rapports des comités
- Élection des administrateurs
- Affaires nouvelles
- Levée de l'assemblée



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

ÉLECTIONS 2020

La constitution de Triathlon Québec précise la composition et l'ordre d'élection de ses administrateurs :

Article 20 - Conseil d'administration

20.1 Le Conseil d'administration de la Corporation est composé de sept (7) personnes:

- président
- vice-président
- secrétaire
- trésorier
- trois (3) directeurs

20.2 Les administrateurs de la Corporation sont élus pour un mandat de deux (2) ans par les délégués présents des membres en règle lors de l'assemblée générale annuelle. Quatre sont élus lors des années impaires et trois lors des années paires.

Le président, le secrétaire le vice-président et le trésorier sont élus par et parmi les administrateurs.

Le mandat de trois des postes actuels du conseil d'administration est échu :

- 1. Sophie Yergeau (2018-2020)
- 2. Charles Veilleux (2018-2020)
- 3. Caroline Gélinas (2019-2020)

Les **mises en candidatures** pour fins d'élection de ces postes d'administrateurs **doivent parvenir** au secrétariat de la Corporation signées par le responsable d'un club en règle **avant le 26 juin 2020** prochain. Les candidatures seront transmises aux membres au plus tard le 3 juillet 2020.

Les élections se dérouleront lors de l'AGA. Les mises en candidatures seront ré-ouvertes à l'AGA si aucune candidature n'a été signifiée avant la date limite.

Caroline Gélinas - secrétaire de Triathlon Québec

Caroline Gelinas



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

Mise en candidature 15 juillet 2020 à 18h30 Visioconférence	
Pronosée nar le club :	
Nom du responsable du Club :	Titre :
ignature du responsable du club :	
e,	, accepte ma nomination au
oste de	
Signature :	Date :
	JJ/MM/AAA

Retourner le formulaire signé AVANT le 26 juin 2020 au bureau de TQ 4545, Av Pierre-de Coubertin, Montréal (Québec), H1V 0B2 ou par courrier électronique à info@triathlonquebec.org